



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le lundi 30 mai à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 mai 2016, conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme BIANCAMARIA	à	M. SBRAGGIA
Mme FLAMENCOURT	à	M. LUCCIONI
Mme FELICIAGGI	à	M. CAU
M. DELIPERI	à	M. le maire

Etaient absents :

Mme BERNARD, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	35
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Massei est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 30 mai 2016

Délibération N°2016/176

Autorisation de solliciter des subventions de l'Etat pour la réhabilitation, l'aménagement, l'extension et la création de services publics municipaux au sein du quartier des jardins de l'Empereur.

M. le maire expose à l'assemblée :

La ville d'Ajaccio est particulièrement attentive aux conditions de vie dans les quartiers populaires. Le maire, avec le soutien du Préfet, a obtenu de la part de l'Etat l'inscription du quartier des Jardins de l'Empereur dans la liste des quartiers prioritaires au sens de la politique de la ville. Il convient de rappeler qu'une première liste ne mentionnait que le quartier des Salines.

La mise en œuvre de la politique de la ville implique un effort particulier dans les quartiers concernés. Il apparaît donc pertinent de renforcer et d'améliorer le fonctionnement des services publics municipaux implantés au sein des Jardins de l'Empereur.

Un plan d'action a été préparé (cf. la délibération 2016/29 du 25 janvier 2016) dont la mise en œuvre rend nécessaire la réalisation de travaux :

Dans ce cadre la ville peut mobiliser diverses subventions d'Etat pour obtenir une aide significative à la réhabilitation de locaux existants et à la création d'infrastructures propres à accroître la qualité de vie dans ce quartier.

La mobilisation du fond de soutien à l'investissement public local sera demandée pour :

1. la création d'une aire de jeux pour les enfants sur un terrain appartenant à la ville :

deux options sont présentées à l'Etat, l'une pour un coût de 76 182.00 € HT subventionné à hauteur de 80% (soit un montant de subvention de 60 945.60€) permettrait la réalisation de jeux pouvant accueillir les enfants de 2 à 10 ans, l'autre pour un coût de 52 856€ HT subventionné à hauteur de 80% (soit un montant de subvention de 42 284.80€) permettrait la réalisation de jeux pouvant accueillir les enfants de 2 à 6 ans,

2. la réhabilitation du groupe scolaire :

Des travaux de peinture en façade, de changement de volets roulants, de réalisation et de réfection des clôtures, sont envisagés pour un coût de 52 849.60€ HT subventionné à hauteur de 80% (soit un montant de subvention de 42 279.68€),

3. la réhabilitation et l'extension de la Maison des Services publics :

Des travaux de peinture, de climatisation et de plomberie, d'aménagement des locaux (démolition de cloisons et création d'un nouveau cloisonnement, faux plafonds...), de réhabilitation d'une partie des coursives (revêtement de sol, peintures, réfection des rambardes), sont envisagés pour un montant de 122 731.15€ HT subventionné à hauteur de 80% (soit un montant de subvention de 98 184.92€).

La mobilisation de crédits du Ministère de la culture sera demandée pour :

1. la création d'une médiathèque dans des locaux appartenant à la ville.

Le chiffrage des travaux (locaux et une partie des coursives, étanchéité) et de l'équipement de la structure concernant cette opération est en cours. Il sera précisé ultérieurement et vous fera l'objet d'une délibération spécifique.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser Monsieur le Député-maire à solliciter les subventions de l'Etat pour la réalisation de travaux dans le quartier des Jardins de l'Empereur et à engager les travaux suivants dont le financement est inscrit au budget primitif 2016 :

la création d'une aire de jeux pour les enfants sur un terrain appartenant à la ville :

deux options sont présentées à l'Etat, l'une pour un coût de 76 182.00 € HT subventionné à hauteur de 80% (soit un montant de subvention de 60 945.60€) permettrait la réalisation de jeux pouvant

accueillir les enfants de 2 à 10 ans, l'autre pour un coût de 52 856€ HT subventionné à hauteur de 80% (soit un montant de subvention de 42 284.80€) permettrait la réalisation de jeux pouvant accueillir les enfants de 2 à 6 ans,

la réhabilitation du groupe scolaire :

des travaux de peinture en façade, de changement de volets roulants, de réalisation et de réfection des clôtures, sont envisagés pour un coût de 52 849.60€ HT subventionné à hauteur de 80% (soit un montant de subvention de 42 279.68€),

la réhabilitation et l'extension de la Maison des Services publics :

des travaux de peinture, de climatisation et de plomberie, d'aménagement des locaux (démolition de cloisons et création d'un nouveau cloisonnement, faux plafonds...), de réhabilitation d'une partie des coursives (revêtement de sol, peintures, réfection des rambardes), sont envisagés pour un montant de 122 731.15€ HT subventionné à hauteur de 80% (soit un montant de subvention de 98 184.92€),

la création d'une médiathèque dans des locaux appartenant à la ville.

le chiffrage des travaux (locaux et une partie des coursives, étanchéité) et de l'équipement de la structure concernant cette opération est en cours. Il sera précisé ultérieurement et fera l'objet d'une délibération spécifique

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER
LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Où l'exposé de M. Charles Voglimacci, adjoint délégué
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 27 mai 2016 ;

**AUTORISE
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

Monsieur le Député-maire à solliciter les subventions de l'Etat pour la réalisation de travaux dans le quartier des Jardins de l'Empereur et à engager les travaux suivants dont le financement est inscrit au budget primitif 2016

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160530-2016_176-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2016
Publication : 31/05/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

P/Le Maire
Le Maire-Adjoint
AM 2015 166
Stéphane SBIAGGIA